



2009 / 2011

Fédération en mouvement

Conférence de presse

15 décembre 2008



Fédération départementale
UMP de la Manche

Route de Villedieu
50 000 SAINT LÔ
Tél : 02 33 05 05 50
Mail : contact@ump-manche.org

Nouvelle équipe & désignation des chefs de file pour les régionales 2010 par les adhérents,

L'UMP dans la Manche, le camp de l'audace et du changement

Alors que s'achève le renouvellement de ses instances locales, l'UMP a démontré une fois de plus sa capacité à faire vivre une véritable démocratie interne.

L'élection du Président de la Fédération UMP de la Manche marque la dernière étape du renouvellement des instances locales et revêt une importance majeure pour la vie de notre Mouvement, car elle permet de désigner celui qui conduira l'UMP pour les 3 ans à venir.

Aujourd'hui, forte de ses 1 360 adhérents, la fédération UMP de la Manche figure en tête du classement des fédérations UMP de France pour le renouvellement des adhésions. Dans chacune des 5 circonscriptions UMP de la Manche, chacun peut trouver sa place, selon sa disponibilité et ses envies, pour faire avancer le mouvement et les valeurs portées.

Cela montre que notre structure est unie, efficace et existe durablement au cœur du paysage politique manchois. Nos points communs sont nombreux, notre diversité humaine est une richesse. Désormais, avec les membres élus des 5 circonscriptions, nous allons faire de ce capital une force et nous permettre ainsi d'être maîtres de la construction des victoires électorales de demain.

C'est dans cet esprit de démocratie interne et de mouvement, que le Bureau Politique du 7 octobre dernier a validé le principe de la désignation des chefs de file régionaux par l'ensemble des adhérents en vue des élections régionales de mars 2010.

Rendez-vous capital auquel l'UMP souhaite se préparer le plus en amont possible, en poursuivant un objectif clair : ne pas laisser les régions en dehors du mouvement de transformation et de réforme de la France engagé par le Président de la République, son gouvernement et la majorité parlementaire.

Pour s'assurer les conditions de la reconquête, l'UMP de la Manche entend incarner le camp de l'audace et du changement tout en permettant l'expression des différences, en les confrontant et en les conjuguant pour développer un projet et des équipes pour chacune de nos régions

Sommaire

- ✓ La nouvelle équipe de l'UMP de la Manche..... 4

- ✓ Les 10 engagements du projet « 2009 / 2011, Fédération en mouvement ».....6

- ✓ La procédure de désignation des chefs de file pour les élections régionales.....7

- ✓ Infos Pratiques.....9

✓ La nouvelle équipe de l'UMP de la Manche

Organisation territoriale de l'UMP:

L'unité territoriale de base de l'Union est la circonscription législative.

Le Comité de circonscription

La circonscription est l'unité de base de l'UMP. Son délégué élu par les adhérents de la circonscription doit en assurer l'animation. Chaque adhérent peut, s'il le souhaite, être amené à s'y faire élire pour participer activement aux projets et aux activités qui le concernent au plus proche. Les nouveaux adhérents sont représentés dans les Comités. Le renouvellement des membres des comités de circonscription se fait tous les 3 ans.

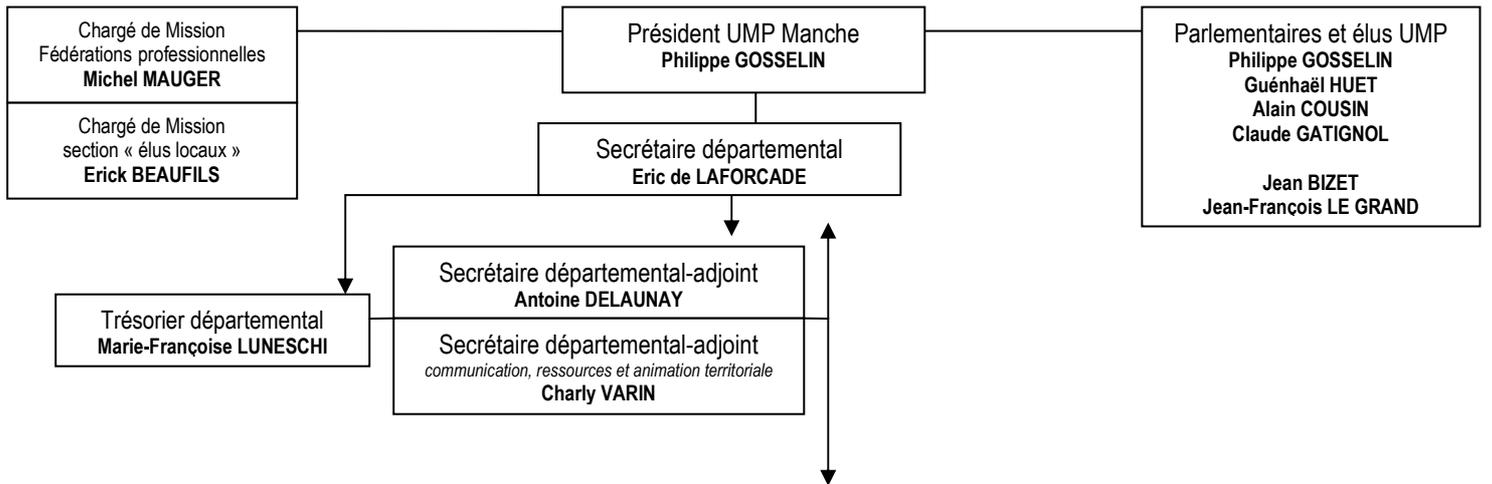
Le Comité départemental

Le Comité départemental réunit la totalité des membres des comités de circonscription. Il est présidé par le Président du Comité départemental élu en son sein. Le Président organise la vie interne du comité, veille à l'unité de l'Union et à la libre expression de chaque adhérent. Le Comité départemental est compétent pour accorder les investitures UMP aux élections cantonales et aux élections municipales dans les communes de moins de 30 000 habitants. Son avis est recueilli pour les autres élections (législatives, régionales, européennes).

Le Secrétaire départemental

Nommé par le bureau politique sur proposition du Président de l'UMP après consultation préalable de l'ensemble des parlementaires du département, il est le « chef d'orchestre » de l'UMP au niveau local, chargé de l'animation de la fédération et de la coordination des actions des délégués de circonscription.

Fédération UMP de la Manche :



	Délégué 1 ^{ère} circonscription Robert BUISSON	Délégué 2 ^{ème} circonscription Jacques GROMELLON	Délégué 3 ^{ème} circonscription Jean-Manuel COUSIN	Délégué 4 ^{ème} circonscription Olivier LERÉVÉREND	Délégué 5 ^{ème} circonscription David MARGUERITTE
Jeunes Populaires Responsable départemental Jeunes Benoît HOUVET Responsable départemental Jeunes- adjoint Nicolas CALLUAUD	Comité de Circonscription de Saint-Lô <i>Membres élus</i> BARRE Eric BUISSON Robert BRICHE Yves CAUCHY Jean-Claude COURTEILLE Roland DELARUE Michel GARET Arlette GUYON François-Xavier HAREL Brigitte HUREL Guillaume LEHERICY Eric LEVILLY Dominique LUNESCHI Marie-Françoise REGNAULT Jacques REGNAULT Louis VARIN Charly <i>Membres de droit</i> Philippe GOSSELIN François DIGARD Jean-Pierre LHONNEUR Roland GUAINE François HUAULT	Comité de Circonscription d'Avranches – Mortain <i>Membres élus</i> BARBIER Régis DELAUNAY Bruno DETREZ Philippe MARIE Didier MERCIER Louis THOMAS Patrick YVES Kenny DELAUNAY Antoine GUERIN Jean-René THOMAS Jean-Louis <i>Membres de droit</i> Guénaël HUET Jean-BIZET Michel THOURY Fernand BADIER Albert BAZIRE Serge DESLANDES Paulette MATTEO Alain MAZIER Michel REUSIAU Sébastien ROBIDEL	Comité de Circonscription de Coutances – Granville <i>Membres élus</i> ALEXANDRE André ALTMAYER Véronique BAUDRY Dominique BERLEMONT Anne-Marie BIDOT Jacky BROUCA Pierre FERET Denis FONTY Mickaël FRESIL Mickaël HEBERT Geneviève ISABET Hélène LAUBIE Lucette LE BRETON Sylvain LEGRAS François LEROY Jean-François BORIE Ludovic DAVOURY Patrick LEROUGE Philippe <i>Membres de droit</i> Alain COUSIN Jean-François LE GRAND Eric BEAUFILS Yves LAMY Louis BURAI Pierre DUGUE Raymond FAUTRAT Robert HEROUT Michel MESNAGE	Comité de Circonscription de Valognes <i>Membres élus</i> BELLAMY Daniel BREUX Marc CALVEL Sophie CASTEL Guy CHARLES Albin COUPPEY Hubert DUPONT Paul FEVRIER Gilbert FEVRIER Paulette HOUCARD Julien LECLER Valérie LELOUP Jean-Pierre LEREVEREND Lydie LETENNEUR Philippe LEVEZIEL Louis LOUVET Yves MACHE Pierre MOISSON Jean PALLUAUD Nathalie REME Agnès REME Michel RIBOUX Charles VALENTIN Jean-Louis AUVRAY Damien BENOIT Nicole CAUCHARD Guillaume COUASNON Philippe DENNEBOUY Ghislaine EYMARD-FANGET Bernadette EYMARD-FANGET Claude GUILLOTTE Kévin LECERF Lucien MACHE Amandine MALENFANT Fabrice REYNAUD Alain SALOMON Gabriel <i>Membres de droit</i> Gérard DUVERNOIS Claude GATIGNOL Laurent LECLERC Jacques LAURENT Michel LEROUVILLOIS Patrice PILLET Henri-Louis VEDIE Jacques COQUELIN	Comité de Circonscription de Cherbourg-Octeville <i>Membres élus</i> AUGER Patrice BOUARD Marie Claire CALLUAUD Nicolas CHAMPAIN Rozenn CINAUR Alain CINAUR Bernadette DELAFONTAINE Eric DUCHEMIN Jean-Yves GAUTIER Jean Marie HERY Sophie HUET Fabrice LEBRUN Marie France LEQUILBEC Frédéric LOIR Yves MARION Madeleine PETITET Marie France PREVOST Gérard RENOUARD Régis VOISIN Jocya NOALHYT Sébastien PINHEIRO Elidio <i>Membres de droit</i> Evelyne LALOE Benoît HOUVET, Michel LEPOITTEVIN Mireille PREVOST Jean LEVALLOIS Bernard LEBARON Christian LEMARCHAND Michel LEPOITTEVIN

Engagement n°1

Une fédération à l'écoute des militants et au service des élus

Engagement n°2

Une équipe dirigeante organisée et pleinement au service de nos valeurs

Engagement n°3

Une stratégie claire et offensive

Engagement n°4

Un échange et des débats permanents

Engagement n°5

Une organisation efficace, construite et réactive

Engagement n°6

Un budget clarifié et au service des circonscriptions

Engagement n°7

Un appui aux élus locaux UMP et aux futurs candidats investis par l'UMP

Engagement n°8

Une communication cohérente, concertée et efficace

Engagement n° 9

Une structure « jeunes populaires » associée pleinement à la fédération

Engagement n°10

Une fédération prête à gagner les futures batailles électorales

✓ La procédure de désignation des chefs de file pour les élections régionales

Principe

Alors que s'achève le renouvellement de ses instances locales, l'UMP a démontré une fois de plus sa capacité à faire vivre une véritable démocratie interne.

C'est dans cet esprit que le Bureau Politique du 7 octobre dernier a validé le principe de la désignation de ses chefs de file régionaux par l'ensemble de ses adhérents en vue des élections de mars 2010.

Rendez-vous capital auquel l'UMP souhaite se préparer le plus en amont possible, en poursuivant un objectif clair : ne pas laisser les régions en dehors du mouvement de transformation et de réforme de la France engagé par le Président de la République, son gouvernement et la majorité parlementaire.

Pour s'assurer les conditions de la reconquête, l'UMP entend incarner le camp de l'audace et du changement tout en permettant l'expression des différences, en les confrontant et en les conjuguant pour développer un projet et des équipes pour chacune de nos régions.

Ainsi, chaque adhérent à jour de cotisation sera amené à élire, région par région, le chef de file régional porteur de ce projet.

Ce scrutin se déroulera, par Internet, simultanément sur l'ensemble du territoire dans la semaine du 16 au 22 mars 2009.

Les candidats qui souhaitent se présenter devant le suffrage des militants devront faire parvenir leur déclaration avant le 30 décembre auprès du Président de la Commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales à Paris.

Pour être éligibles, ils devront par ailleurs être parrainés par au moins 5% des membres des comités départementaux de leur région.

Calendrier

Semaine du 1er décembre :

Information sur le calendrier et les modalités des élections internes visant à désigner les chefs de file du Mouvement aux élections régionales.

30 décembre à midi :

Date limite de dépôt de candidature auprès du président de la commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales. Les candidats devront retourner une profession de foi et la charte signée. Cela ouvre pour eux la période de la collecte des parrainages.

Début janvier :

Envoi par le siège national des bulletins officiels de parrainage aux membres des comités départementaux de chaque région avec la liste des candidats enregistrés.

Lundi 26 janvier midi :

Date limite de réception des parrainages auprès du Président de la Commission d'organisation et de contrôle des opérations électorales.

Lundi 2 février :

Publication de la liste des candidats ayant satisfaits aux conditions lors d'une réunion au siège en leur présence et ouverture de la campagne officielle.

Du 2 février au 15 mars : Campagne officielle

Organisation par les chargés de mission en liaison avec les Secrétaires Départementaux de réunions avec l'ensemble des candidats (une réunion régionale minimum).

Un animateur sera désigné par le chargé de mission pour encadrer le bon déroulement de ces débats.

Fin février :

Envoi d'un magazine de l'union, sous enveloppe, aux adhérents avec les professions de foi regroupées dans un cahier régional.

Il sera accompagné des codes et d'une notice détaillée concernant la procédure de vote.

16 - 22 mars :

Vote Internet des adhérents entre le lundi 16 à 8h et le dimanche 22 à 15h, avec ouverture des permanences le week-end des 21 et 22 mars.

A l'issue, proclamation des chefs de file élus.

✓ Infos Pratiques

Fédération UMP de la Manche

Site internet : www.ump-manche.org

Mél: contact@ump-manche.org

Président de la fédération UMP Manche : Philippe GOSSELIN

Tél : 02.33.05.05.50

Mél: pgosselin@ump-manche.org

Secrétaire Départemental : Eric de LAFORCADE

Tél : 06.82.55.77.62

Mél: ericdelaforcade@ump50.org

Secrétaire Départemental-Adjoint : Antoine DELAUNAY

Tél : 06.03.40.87.22

Mél : adelaunay@ump-manche.org

Secrétaire Départemental-Adjoint / *Communication* : Charly VARIN

Tél : 06.63.72.97.19

Mél : cvarin@ump-manche.org

Délégué 1^{ère} circonscription : Robert BUISSON

Tél : 06.80.32.32.87

Mél : rbuisson@ump-manche.org

Délégué de la 2^{ème} circonscription : Jacques GROMELLON

Tél : 06.80.08.17.13

Mél : jgromellon@ump-manche.org

Délégué de la 3^{ème} circonscription : Jean-Manuel COUSIN

Tél : 06.83.83.16.18

Mél : jmcoutin@ump-manche.org

Délégué de la 4^{ème} circonscription : Olivier LEREVEREND

Tél : 06.75.48.92.92

Mél : olereverend@ump-manche.org

Délégué de la 5^{ème} circonscription : David MARGUERITTE

Tél : 06.25.50.83.33

Mél : dmarqueritte@ump-manche.org

Permanences UMP :**siège de la fédération**

45, Route de Villedieu

50000-SAINT-LO

Tél : 02 33 05 05 50

Fax : 02 33 57 39 98

Horaires: du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Permanence UMP – Nord Cotentin

11, Boulevard Mendès France

50100 CHERBOURG-OCTEVILLE

Tèl: 02 33 08 41 68

Horaires: le mardi de 16h à 17h - le jeudi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30

Permanence UMP – Permanence parlementaire d'Alain COUSIN

8, rue du Puits Notre-Dame

50200 COUTANCES

Tél : 02.33.45.44.94

Permanence UMP – Permanence parlementaire de Guenhaël HUET

22, rue du Jardin des Plantes

50400 AVRANCHES

Tél : 02.33.60.99.38